Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

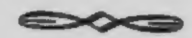
Entrez donc !



R. P. Hugolin O. F. M.

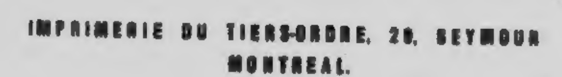
ENTREZ DONC!

Réponse
aux objections qui retiennent
hors de la Société de Tempérance.



Présentée par

le R. P. Hugolin, O. F. M.
Missionnaire.



IMPRIMERIE DU TIERS-ORDRE, 28, SEYMOUR
MONTREAL.

Deuxième édition.
(6è—10è mille)

Avec la permission des Supérieurs.

PREFACE

Si je ne m'abuse, c'est principalement dans le diocèse de saint Hyacinthe que se répandra la présente brochure. Elle lui est destinée.

Elle est mon apport très modeste à la croisade de tempérance que vient d'inaugurer le beau et vigoureux commandement du premier Pasteur de ce diocèse.

Là comme ailleurs, les missionnaires se heurteront à des objections dont ils devront triompher.

Trop peu efficace, je le crains, mais sincère, mon désir de concourir à ce triomphe m'a inspiré de joindre mon effort aux efforts plus considérables des missionnaires et de publier ces quelques réflexions.

Répondre aux objections n'est pas toute mon ambition. Il y a les esprits à préparer pour qu'ils reçoivent avec fruit la parole apostolique ; il y a le terrain des intelligences et des cœurs à débarrasser des préjugés, qui trop souvent empêchent la semence de germer.

Déblayer le terrain, préparer les esprits : tel est l'objet de ces pages. J'y ramasse, en y donnant la réponse, quelques-unes des plus ordinaires objections faites à l'enrôlement dans la Société de tempérance.

Chacun y trouvera l'objection qui le hante, et la réponse qui, avec la grâce du Bon Dieu, satisfera son esprit, sincère, mais hésitant; fortifiera sa volonté, bonne, mais irrésolue; déterminera son adhésion entière et courageuse à la Société.

Saint Jean-Baptiste, Préparateur de la voie au Verbe fait chair, assurez dans les âmes le fruit de cet écrit précurseur des envoyés du même Verbe divin, Jésus-Christ Notre-Seigneur!

Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français et de la Société de tempérance, donnez à tous mes chers compatriotes le courage d'y entrer!

L'AUTEUR.

Québec,
ce 23 janvier, 1908.

La boisson c'est fait pour être bu...

Quelle boisson ? Car il y a diverses boissons.

Il y a l'eau, il y a le vin, il y a l'alcool.

L'eau est faite pour être bue.

Le vin est fait pour être bu modérément.

L'alcool est fait pour n'être pas bu du tout.

La boisson c'est fait pour être bu.

Ça dépend. Les uns disent oui, les autres disent non.

OUI, disent les buveurs, les alcooliques, les ivrognes, les piliers de cabaret, en un mot les mauvais époux et les mauvais fils.

NON, disent les tempérants, qui savent tout ce qui se cache de misères physiques et morales au fond d'un verre, et connaissent par une heureuse expérience tout le bonheur engendré par la sobriété.

OUI, disent les fabricants de whisky, parce que nous le distillons pour qu'il soit bu.

NON, disent les mères de famille et les enfants, parce que l'intempérance nous rend misérables.

OUI, disent les aubergistes, parce que ça fait notre affaire.

NON, disent les magistrats et les prêtres, parce que c'est la cause de péchés et de crimes contre Dieu et contre la société.

OUI, dit le démon, parce que ça peuple l'enfer.

NON, dit le bon Dieu, parce que la boisson perd les âmes.

Comme vous le voyez, les avis sont partagés ; il y a du pour et du contre...

La boisson c'est fait pour être bu.

Connaissez-vous la chanson de Botrel intitulée : " Le diable en bouteille " ?

" Quand l'diable eut fait la goutte
Youp, youp, youp, la, la, la !
Au coin d'un' de nos routes
Un grand litre il posa ;
Ah ! ah ! ah ! ah !
Puis, dans l'litre, il s'cacha
Ah ! ah ! ah ! ah !
Pour voir qui qui l'boira ! "

Les animaux défilent au coin de la route, flairent à tour de rôle le contenu du litre, puis chacun d'exprimer à sa façon son dégoût pour la " sale drogue " et de protester :

" Oh ! la, la ! qué qu'c'est qu'ça ?
Jamais je n'boirai d'ça ! "
....

Mais voici l'homme,

" Mais un homme, bien vite,
Youp, youp, youp, la, la, la !
Voyant la drogu'maudite,
D'un seul trait l'avala :
....
....
La moral' de l'histoire,
Youp, youp, youp, la, la, la !
C'est qu'l'homme est heureux d'boire
C'que les bêt's ne veul'nt pas. "

Oui, la boisson, c'est fait pour être bu...par l'homme.
Pas fier l'homme !

Je bois, mais je ne fais de tort à personne......

A *personne?* Voyons un peu.

Vous êtes une *personne*, je pense... Ne voyez-vous pas que vous vous faites tort?...

"Peut-être bien, mais je veux dire que je ne fais tort à personne autre qu'à moi....."

A personne autre qu'à vous? D'abord avez-vous le droit de faire tort à votre personne! le cinquième commandement vous le défend.

Mais est-il vrai que vous ne faites tort à personne autre qu'à vous?

Et le marchand, le boulanger, le boucher, sans cesse à réclamer un à-compte que toujours vous renvoyez à plus tard?... ne leur faites-vous point tort!........

Et les pauvres, que vous ne soulagez pas, n'ayant pas trop d'argent pour boire?.......

Et ces âmes, que vos exemples et vos paroles scandalisent?.......

Et la société, que vos excès privent d'un travail, peut-être même d'un talent sur lesquels elle a droit de compter? ...

Et votre famille—votre femme? vous ne lui faites point tort?.....Ce n'est pas ce qu'elle répète...

Et vos enfants? vous leur infusez un sang alcoolisé, vous êtes leur bourreau, et vous ne leur faites pas tort?..

Et les trois *Personnes* divines? vous ne leur faites pas tort, croyez-vous?.... Mais vous défigurez l'image du *Père* en vous! vous méprisez la grâce du *Fils!* et vous outragez la sainteté du *Saint-Esprit!*....

Allez conter à d'autres que vous ne faites *tort à personne!*

VOUS FAITES TORT A TOUT LE MONDE
ET A DIEU!

La Société de Tempérance
Objections (suite)

Il faut bien faire une politesse à ses visiteurs...

Certes soyez polis, très polis envers vos *visiteurs*, et gardez vous bien d'être.....impolis, en leur offrant des boissons fortes.

Jadis, il est vrai, la coutume voulait qu'on offrît à ses hôtes, *à sa visite*, de la boisson ; on se serait cru déshonoré si l'on avait dérogé à cette coutume.

La coutume a changé, la mode a varié. Aujourd'hui, dans la bonne société, on bannit de plus en plus ces *agréables poisons*. J'ai lu quelque part que Lady Aberdeen, je crois, femme de notre ancien Gouverneur, avait exclu de sa table toute liqueur alcoolique. A ceux qui s'étonnaient: "J'estime trop, répondait-elle, la santé de mes honorables hôtes, pour leur offrir du poison."

Craignez-vous que vos visiteurs soient froissés, si vous ne leur présentez que des liqueurs douces ? Tout au contraire, ils seront enchantés, s'ils sont gens bien élevés qui ont eux-mêmes pris la tempérance.

Voyez-vous, aujourd'hui que tout le monde à peu près a pris la tempérance, offrant à vos amis des boissons fortes vous risquez de les mettre fort mal à l'aise, entre leur promesse d'honneur et la crainte de vous déplaire par un refus.

Supposons enfin que vos hôtes n'ont pas pris la tempérance. Même dans ce cas ils ne se formaliseront pas si vous ne leur offrez pas de liqueurs fortes. Il est en effet bien entendu que la boisson, depuis quelque temps, a été bannie de presque tous les foyers, et l'on s'attend, ou du moins l'on n'est plus surpris de n'en pas rencontrer. Et qui dira les étonnements et même les scandales causés par la présentation de liqueur forte dans des maisons où l'on savait que le maître avait pris la Croix de tempérance !

Les seuls à être froissés sont les gens qui viennent vous rendre visite dans l'espoir de boire un coup — par conséquent, des buveurs, des ivrognes. Or devez-vous tant appréhender de causer un déplaisir à ceux-là ? et vous croyez-vous coupables de les frustrer de la vile satisfaction qu'ils escomptent en vous rendant visite ?

Fi donc ! je vous crois plus indépendant et plus fier.

Je ne fais qu'un usage modéré... je n'abuse pas...

Voilà bien la principale et plus ordinaire objection qui éloigne de la société de tempérance.

Cent fois j'ai dû y répondre.

La réponse, s'élargissant et se fortifiant toujours plus, au contact incessant de l'objection, est devenue une argumentation assez complète — je l'ose espérer — pour que devant elle l'objection se taise.

Je ne fais qu'un usage modéré...

Voyons un peu.

Usage *modéré ?*... Affaire d'appréciation, par conséquent de goût, de penchant, de passion, affaire de bourse ou d'occasion. Vous ne vous efforcez aucunement de modérer l'usage que vous faites de la boisson ; vous buvez quand le goût vous en dit, quand l'occasion s'en présente, quand vous avez de l'argent, en un mot sans *vous modérer*, et c'est ce que vous appelez un usage modéré, simplement parce qu'il se trouve qu'en vous livrant sans retenue à cet usage, vous ne vous enivrez guère.

" Ce terme (usage modéré) n'est le plus souvent que l'excuse de gens qui n'ont pas la force de prendre une mesure énergique, et dont le cerveau plie encore sous le joug de cette force puissante qu'on appelle le préjugé héréditaire. La modération est encore pour d'autres un prétexte inavoué d'abuser, chacun restant libre, au

demeurant, de circonscrire les limites de la modération suivant ses goûts, ses penchants et ses passions. " (1)

Où est la volonté là-dedans, où est la vertu, le frein imposé volontairement, *la modération ?* Il n'y a ni volonté, ni vertu, ni frein, ni modération ; mais la licence la plus complète, l'égoïsme le plus franc, la faiblesse la plus entière. Car cet usage dit modéré ne l'est que par la licence, l'égoïsme et la faiblesse du caractère.

Ne dites donc pas : je fais un usage modéré ; c'est comme si vous vous accusiez d'être égoïste et lâche. C'est comme si vous disiez encore : j'aime trop la boisson pour m'en priver ; trop mes aises pour y renoncer. L'habitude de boire est trop forte pour que je rompe avec elle ; ma lâcheté trop grande pour que je la surmonte. En un mot, je tiens trop à garder la liberté de me satisfaire aussi souvent que j'en aurai l'occasion, aussi largement que j'en aurai envie, pour que je m'engage à ne me donner point cette satisfaction.

Est-ce bien noble ?

Je n'abuse pas...

Vous n'abusez pas... n'usez-vous pas un peu... trop ? C'est ce qu'on appelle *abuser :* trop user, user plus qu'il ne convient.

Vous ne faites pas d'abus... Qu'appelez-vous *abuser ?* Je vous écoute...

" Abuse de la boisson quiconque en boit, proclame l'abstinent.—Non pas, réplique l'autre, mais celui qui en prend 2 ou 3 verres par jour. — L'homme aux trois verres se récrie : Celui-là abuse qui boit en toutes occasions. — Que dites-vous, reprend ce dernier, que j'abuse ? celui-là seul abuse qui est presque toujours entre deux vins.— Voyons, rétorque l'homme entre deux vins, me prenez-vous pour un ivrogne ? Jamais je ne me dérange...—

(1) Dr. Legrain, *Le fléau social, l'alcoolisme*, p. 33

L'ivrogne : Dites-donc, vous autres, j'use peut-être un peu plus que vous, mais je n'abuse pas, je ne me dérange que rarement, une ou deux fois par mois. Je ne suis pas un *traîneur de rues.*—Le *traîneur de rues*, à son tour : Allons, *j'use un peu trop* de boisson, peut-être, parce que je prends une petite fête par-ci par-là... Mais quoi, on ne peut donc plus *prendre un coup* à présent ?..."

Personne n'abuse, voyez-vous—excepté l'autre. Eternelle histoire de la paille que l'on découvre dans l'œil de son voisin, et de l'énorme poutre qu'on n'aperçoit pas dans son œil—probablement parcequ'elle est si grosse qu'elle le bouche...

Mais soit ! *vous n'abusez pas.* Etes-vous assuré que vous n'abuserez jamais ? que vous ne deviendrez pas un ivrogne ? La pente de l'usage est d'autant plus dangereuse qu'elle est douce et facile. Dès qu'on use on ne peut être assuré qu'un jour on n'abusera pas. Voulez-vous avoir cette assurance ? Il n'y a qu'un moyen : *n'usez pas.*

Vous n'abusez pas ?... Voyons encore. Vous buvez plus qu'autrefois. Jadis, c'était un verre *d'occasion*, aujourd'hui ce sont des verres *d'habitude*. Autrefois, c'était par politesse, aujourd'hui c'est par goût. Autrefois, l'on vous priait, aujourd'hui vous tourmentez les autres d'accepter la traite. Autrefois, vous aviez horreur de l'auberge et des réunions qui se tiennent aux *bars*, le verre à la main. Vous trouviez cela grossier, et vous appeliez ces gens des *buveurs*... Maintenant ne vous trouve-t-on pas souvent à l'auberge ? ne faites-vous pas souvent partie de ces réunions, qui ne vous répugnent plus du tout ? ... n'allez-vous pas de buvette en buvette ? .....

Allez donc dire à d'autres que vous n'abusez pas. Car n'est-ce pas un abus que cette conduite qui ressemble bien plus à celle d'un ivrogne qu'à celle d'un homme sobre, à celle d'un débauché qu'à celle d'un chrétien ?

Vous ne faites pas d'abus.....Combien pour couvri d'un honnête prétexte une lâche reculade, ont dit cett parole, qui ensuite ont abusé et sont devenus des ivro gnes fieffés !

J'ai vu de ces forts — je dis mal — de ces faible roseaux, assez présomptueux pour croire qu'ils n'avaien pour rester sobres nullement besoin de s'appuyer sur la Société de tempérance. Ces hommes jusque-là n'abusaient pas. Mais bientôt ils parurent publiquement en état d'ivresse, au grand scandale de la population, qui avec raison vit là un trop juste châtiment de leur présomption.

Vous n'abusez pas... Ne serait-il pas mieux de n'user même pas ? plus économique ? de meilleur exemple ? plus vertueux et plus méritoire ? ne seriez-vous pas aussi heureux ?

L'usage d'une chose mauvaise est lui même un abus. *S'empoisonner* à petites doses, abréger sa vie lentement est toujours et ne saurait être qu'un abus.

Vous n'abusez pas... Votre santé chancelante crie le contraire. Votre estomac, votre foie, vos reins, vos poumons, votre cœur, votre cerveau se plaignent du grand nombre de petits verres dont constamment vous les arrosez. Au lieu de se consacrer à leurs fonctions normales, comme c'est leur rôle, tous ces organes sont forcés de travailler sans cesse à éliminer l'alcool dont ils sont sans relâche imbibés. Ils protestent que vous les tyrannisez et vous avertissent qu'ils s'en vont à la ruine... Attention!

Vous n'abusez pas...Mais n'est-ce point un abus que de dépenser, de gaspiller par cinq ou par 25 centins *sans qu'aucun profit en reste*, $ 80.00, $ 100.00 chaque année ? $ 2500.00 en vingt-cinq ans ?

Car c'est bien la somme que bon an mal an, vous buvez en coups d'appétit, en coups de gourmandise, en traites, en fêtes. Il y suffit d'une moyenne de quelques erres par jour...Faites le calcul, vous serez convaincu.

Or que vous revient-il au bout de l'année de toute cette boisson que vous avez avalée ? Rien, moins que rien...Le plaisir est fini et l'empoisonnement demeure.

Vous n'abusez pas...Vous parlez comme l'aubergiste qui vous fait boire. Il dit lui aussi que vous n'abusez pas...

Vous n'abusez pas... Personne n'est bon juge dans sa propre cause. J'aimerais bien entendre là-dessus le témoignage de votre femme et de vos enfants...

Car n'avez-vous pas des enfants ? Dès lors, "quand vous prêcherez à vos enfants la fuite de la boisson et la sobriété, ne craignez-vous pas qu'ils se donnent le droit de vous répondre : "Et vous, pourquoi ne la pratiquez-vous pas ? pourquoi la croix n'est-elle pas dans la maison ?" — Aucune réponse, pour raisonnable qu'elle vous paraisse, ne pourra satisfaire ces jeunes esprits que convainquent moins les raisonnements que ne les frappent des exemples, des faits. Or, ici, l'exemple n'est pas bon, et le fait c'est que la croix manque au foyer, que le père ou la mère ne sont pas entrés dans la Société de tempérance.

Voilà ce que voient les enfants, ce qui les frappe et devient la pierre d'achoppement d'une exhortation et de la sobriété. "(1)

Vous n'abusez pas... N'avez-vous pas de grands garçons ? Or, ne l'oubliez point : si le père *use*, il est à craindre que le garçon *n'abuse*...

Mais plus haut que l'exemple *familial* il y a l'exemple *social*.

Vous n'abusez pas... Plusieurs ont les yeux fixés sur vous, disant : Si un tel entre, j'entrerai..... En avant donc, le tout premier, pour entraîner à votre suite ceux qui se *conduiront comme vous*.....

---

(1) *La Tempérance*, mars 1907, p. 354.

Vous n'abusez pas..... D'accord.— Mais tant de milliers de braves citoyens enrôlés jusqu'à ce jour abusaient-ils de la boisson. Le grand nombre n'usait même pas..... Et qui donc voyez-vous, dans toutes les paroisses, à l'avant-garde de la Société ? Les meilleurs citoyens, toujours.

Vous n'abusez pas... Alors que vous coûte-t-il d'entrer dans la Société ? Croyez-vous qu'elle soit pour ceux-là seuls qui abusent ? Qui donc voudrait s'afficher comme un homme qui abuse ? ... La Société est d'abord pour vous qui n'abusez pas, afin qu'à votre suite et couverts par votre noble démarche, viennent *ceux qui abusent.*

Vous n'abusez pas... Là n'est pas toute la question.

La tempérance a été établie dans votre paroisse, la plupart l'ont prise. La Société de la Croix devenue " objet de contradiction, " ne pas vous y enrôler, c'est plus que passer pour indifférent : c'est, aux yeux de l'opinion, que vous le vouliez ou non, vous déclarer contre la Société, vous prononcer pour le règne de la boisson et des désordres qu'elle engendre, pour le maintien du " statu quo ". Il y a plus.

Vous devenez une pierre d'achoppement pour plusieurs qui ont pris la croix. Vous qui ne l'avez pas reçue vous continuerez à paraître à l'auberge, à offrir la traite, à encourager — de parole ou d'exemple—auprès des membres de la Société, l'usage *modéré* de la boisson. Par votre faute ceux que des combats répétés contre eux-mêmes et une longue habitude de la tempérance n'ont pas encore aguerris, cèderont aux sollicitations, manqueront à leur promesse. La Société de la Croix sera ruinée !

Et s'il se trouve que parmi ces tempérants de fraîche date, il y a d'anciens ivrognes à qui un seul verre sera fatal, sollicités par vous à prendre ce verre et l'ayant accepté ..... ils retomberont dans leurs anciens désordres ... par votre faute, à vous qui *n'abusez pas !*.....

Quelle responsabilité !

Vous ne faites pas d'abus... Vous allez en faire un. Vous allez abuser de la grâce de la tempérance.

C'est une grâce extraordinaire du Ciel que cette croisade de tempérance et l'établissement, dans toutes les paroisses, de la Société de la Croix. On ne repousse qu'à ses risques et périls une pareille grâce ; on ne saurait en abuser sans que Dieu s'en venge.....

Vous n'abusez pas... Que m'importe ! *Vous usez*, cela suffit pour que je vous déclare un parfait candidat à la tempérance... Vous n'usez pas ? C'est encore mieux, et vous êtes l'homme qu'il faut dans la Société de tempérance. C'est de tels soldats que la croisade a besoin soldats sains. Vous serez d'autant plus fort que l'alcool n'a pas affaibli vos bras, d'autant plus vaillant et courageux que déjà, depuis longtemps averti du danger, vous vous êtes mis en garde contre l'ennemi, le tenant à distance. Exercé à la lutte, vous y êtes tout préparé...

Mais quoi !... vous hésitez toujours, avec toujours le même refrain bizarre : *je ne fais pas d'abus, je ne fais qu'un usage modéré...?* Ah ! douleur de mon âme, ce ne sont pas tant les ivrognes et les ennemis de la tempérance qui font échec à la cause sainte, que ces prétendus amis, les gens à usage modéré... Ce sont eux qui désolent les plus nobles efforts comme ils ruinent les plus belles espérances !

Cœurs sans générosité, bras croisés, braves gens !...

Je ne pourrai plus entrer à l'hôtel où parfois j'ai affaire...

Les hôtels et les buvettes sont des occasions dangereuses et trop souvent funestes ; c'est pourquoi il vous est imposé de les éviter. Mais le règlement ajoute qu'on peut y aller pour de graves et légitimes raisons.

Vous êtes par exemple de la campagne. Venant à la ville, il vous faut dételer votre cheval à l'hôtel. Cela ne vous est pas interdit. Il n'y a pas grand danger que votre cheval s'enivre.....

Mais vous, vous aurez soin de n'apparaître au comptoir de l'hôtel que pour payer l'ecot de votre cheval

En un mot, ce qui est interdit,ce n'est pas d'aller à l'hôtel lorsque le commerce ou les affaires y *obligent*, c'est d'y aller sans raison sérieuse. Chacun comprend cela, s'il a du bon sens, et s'y conforme, s'il a de la droiture et de la sincérité.

On sera exposé à se voir offrir la traite —comment refuser ?

Oh ! la traite, la traite... voilà le grand obstacle à la tempérance, et la cause principale de tous les accrocs à la promesse d'honneur de ne plus boire.

Si donc l'on vous offre la traite, vous avez le choix entre les réponses suivantes.

" Merci, je n'ai pas soif "... En effet, pourquoi boire quand on n'a pas soif !

Ou encore : " Merci, je ne prends pas de boisson "— Pourquoi se formaliserait-on ? Vous dites à quelqu'un qui vous présente un cigare : Merci, je ne fume pas ; est-on surpris ? froissé ? Pas le moins du monde. Ce n'est pas votre habitude de fumer, c'est contre vos goûts, et tout est dit ; chacun ses goûts, et personne ne vous reproche le vôtre. Pourquoi vous reprocherait-on votre habitude de ne pas boire ? et pourquoi vous blâmerait-on de ne pas avoir de goût pour la boisson ? ... c'est votre affaire, pas vrai ?

Voici une troisième aussi réponse aussi simple et plus fière : " Merci, j'ai pris la tempérance. "

Des gens d'honneur n'insisteront point. Des gens sans honneur seront peut-être assez indélicats pour insister.

A ceux là vous répondrez, comme cet habitant : Comment ! vous vous prétendez mes amis, et vous voulez que je me déshonore ? Drôles d'amis !

Si cependant il arrive que vous ne puissiez faire autrement que d'accepter la traite, pourquoi ne pas vous faire servir une liqueur douce ou un cigare ? Il y en a dans tous les hôtels.

. . . Il y aurait bien encore une autre réponse à faire. . . si elle n'avait pas le tort de vous obliger à manquer à votre tempérance. C'est . . . d'accepter la traite.

C'est la réponse que font un groupe de jeunes gens de Montréal, ligués pour combattre la coutume. . . de la traite.

Drôle de manière de combattre la traite ! dites-vous. Vous allez voir. Lorsqu'un ami offre à l'un de ces jeunes gens une traite, celui-ci commence par refuser poliment. Si l'ami insiste, il accepte et se fait servir . . . ce qu'il y a de plus cher ! Celui qui paie fait la grimace, et jure un peu tard, qu'on ne le reprendra plus à offrir la traite à l'autre.

A la bonne heure !

Un tel qui a pris la tempérance y a manqué ... ce n'est pas la peine de prendre la croix pour la casser. . . . .

Un tel a manqué à sa promesse, oui ; *un tel a cassé sa croix*, oui.

Mais pourquoi ? Parce qu'il n'était pas assez sérieux.

Pourquoi encore ? Parce qu'il a cédé au respect humain.

Pourquoi encore ? Parce qu'il avait de si fortes habitudes qu'il est retombé, après bien des efforts pour rester sobre.

Pourquoi enfin ? Parce qu'il n'a pas fui les occasions, parce qu'il n'a pas prié, en un mot, parce qu'il n'a pas pris tous les moyens de garder sa promesse.

Il est donc tombé.

Mais pourquoi oubliez-vous d'ajouter qu'après être tombé il s'est relevé avec courage ? . . . ou que pour un qui est tombé, 100 ont persévéré ?

Enfin, qu'est-ce que cela peut faire qu'*un tel* soit tombé ? Il s'agit de *vous*.

Parce qu'*un tel* a *cassé sa croix*, faut-il que nécessairement vous cassiez la vôtre ?

Et parce qu'il peut vous arriver de tomber, faut-il que vous n'entrepreniez pas de marcher ? et direz-vous au petit enfant qui s'exerce à marcher : Ne marche pas mais *traîne-toi*, parce que tu peut tomber ?

Faut-il de même décourager les volontés bonnes mais faibles, et dire par exemple à ce pauvre pécheur : Ce n'est pas la peine d'essayer de mieux faire, car tu peux encore mal faire, malgré tes efforts ?

Et à vous, mon ami, qui dites : Ce n'est pas la peine de prendre la tempérance pour y manquer,— devrai-je répondre : Vous avez raison. Vous êtes ivrogne, gardez-vous d'essayer de vous convertir et d'en prendre les moyens : car il peut vous arriver encore de tomber. Non, mon ami, ce n'est pas la peine d'épargner au Bon Dieu cent outrages, puisque peut-être lui en ferez-vous encore un ; pas la peine de prendre, avec la croix, le moyen de vous corriger, puisque vous ne vous corrigerez peut-être pas tout d'un coup ; pas la peine de vous priver de cent verres de boisson, puisque vous en prendrez peut-être encore un.

Trouvez-vous que le raisonnement ait du bon sens ? Non, dites-vous. Mais c'est le vôtre, mon ami, attention !

Ecoutez. On fait ce que l'on peut, et Dieu fait le reste. . ."Aide-toi, le Ciel t'aidera". . . Ayez bonne volonté, désir sincère, et comptez sur Dieu, qui ne vous manquera pas.

Si un tel s'en met, je m'en mettrai.....

Si *un tel* se jette à l'eau, je m'y jetterai !.....

Allons ! ne faites-vous jamais que ce que font les autres ?

Mais pourquoi attendez-vous *qu'un tel* commence,pour faire comme lui ?

Ne voyez-vous pas que lui aussi, les yeux fixés sur vous, se dit : Si *un tel* (vous) s'en met, je m'en mettrai ?

Hélas, on craint de s'engager à cause d'un tel et d'un tel, avec qui on est en relation, avec qui l'on boit, que l'on rencontrera dans l'avenir comme par le passé, qui nous sollicitera encore à boire si lui-même n'a pas pris la tempérance..... et l'on a peur de ces rencontres et de sa faiblesse. D'où : *Si un tel s'en met je m'en mettrai.*

Vous voudriez bien, l'un et l'autre, bien faire, mais vous avez peur *l'un de l'autre*. Vous seriez tous les deux infiniment contents..... si *l'autre* commençait !

C'est pourquoi, au fond, l'objection, qui parait puérile et ridicule, mérite qu'on la prenne au sérieux, comme ceux qui la mettent en avant sont dignes de notre estime. Elle dénote chez ceux-ci une réelle bonne volonté de bien faire, et m'engage, en guise de réponse, à énoncer une grande vérité, à savoir que

L'UNION FAIT LA FORCE.

Vous briserez aisément une paille, un roseau, une légère baguette, un tour de main, et c'est fait. Mais liez ensemble 10, 20, 50 baguettes, 50 roseaux, puis essayez de les rompre..... Oui, des deux mains ; tendez vos

muscles, essayez du genou, forcez, f‑rcez jusqu'à gonfler vos veines, empourprer votre visage — vous n'y arriverez pas. Ah! c'est que la pauvre brindille n'est plus seule pour résister, elle s'est unie à 10, 20, 50 brindilles, aussi faibles qu'elle-même, mais qui, se prêtant toutes les unes aux autres leur faiblesse grande et leur force très petite, sont devenues plus puissantes, que vous! L' ion, la solidarité a fait leur toute puissance, contre ·uelle viennent se briser les efforts vigoureux d'un colosse.....

Roseaux que vous êtes! roseaux que la moindre occasion accable, que la moindre tentation brise, unissez-vous et vous pourrez alors, dans la tranquille solidarité de vos forces réunies, résister contre les assauts et les dangers les plus formidables. *L'union fait la force!* Ecoutez encore.

L'océan roule comme gouttes d'eau ces milliards de petits cailloux qui s'appellent grains de sable; mais l'océan dans toute sa fureur vient se briser en écumant de rage impuissante, au pied de ces mêmes grains de sable quand, unis fondus en un bloc formidable, ils sont devenus un *rocher!*

Grains de sable, poussière que vous êtes! l océan d'alcool qui roule ses vagues sur toutes les plages vous emporte dans ses flots. Unissez-vous donc en un roc puissant, et cet océan se brisera contre votre masse sans l'entamer. *L'union fait la force!* Ecoutez enfin.

Dans la plaine croît, solitaire, un arbre, un chêne, si vous voulez. L'ouragan passe, renverse le tronc superbe. Le chêne était seul, exposé aux tempêtes, et sans autre défense que sa force, plus débile que le souffle du vent. Mais dites-moi, pourquoi la tempête n'abat-elle pas la forêt? . . . elle n'y pénètre même pas. Ah! c'est qu'il y a là mille, cent mille arbres, dont beaucoup sont très faibles, mais qui, groupés, serrés les uns contre, les au-

tres se font un mutuel rempart: Formidable armée, composée d'unités fragiles, mais dont les lignes profondes sont impénétrables. L'ouragan passera, rageur, terrible, et la forêt restera debout.

Faibles arbustes, trop peu vigoureux pour résister, sans être renversés, au vent de la tentation, aux souffles coalisés des sollicitations et du respect humain ! formez-vous en une forêt profonde, mêlez vos racines et vos branches, enlacez-vous dans une vaste et fraternelle étreinte ; alors vous défierez les plus formidables tempêtes, d'où qu'elles viennent : du monde ou de l'enfer. *L'union fait la force !*

Oui, l'union fait la force. Remarquez-bien l'expression, elle *fait* la force. Le seul fait d'être unis engendre la force.

Amis, chers amis, on vous demande de renoncer à l'usage de la boisson, c'est-à-dire que l'on vous demande, à chacun, d'être plus fort que la nombreuse armée liguée contre vous pour vous alcooliser : débitants de boissons, buvettes, occasions, entraînements, usages, habitudes, passions, respect humain et démon — il y a de quoi trembler, je dirais presque de quoi reculer ! . . . Y a-t-il un homme capable de lutter avec avantage contre d'aussi formidables ennemis conjurés pour sa perte ? . . .

Mais qu'une paroisse entière se ligue et s'associe pour une commune défense et protection. Ah ! tout change. L'union de tous intervertit les rôles. Le plus fort, c'est vous. Oui, *l'union de tous fait la force de chacun.*

Avant de m'engager je vais d'abord essayer de ne plus boire, pour voir si je puis promettre.....

Excellente idée. Vons voulez mesurer vos forces, vous rendre compte de ce dont vous êtes capable, juger si vous pouvez cesser de boire : oui, excellente pensée, dessein très louable.

Je l'approuve donc. Mais je tire de là une conclusion toute contraire à la vôtre, et vous dis : Entrez par conséquent dans la Société de tempérance !.....

Eh ! oui. Vous voulez mesurer vos forces ? dites-vous. Ayez soin de mesurer *toutes* vos forces. Privé des secours que vous donnerait une adhésion publique à la tempérance, vous n'auriez pas la mesure des forces possibles dont vous pouvez disposer pour rester sobre, vous ne sauriez vous rendre un compte exact de ce que vous pouvez tenir, ni vous assurer que vous êtes capable de cesser de boire.

Vous voulez mesurer votre taille — ne commencez pas par vous rapetisser. Vous voulez éprouver votre courage — n'allze pas, sous prétexte de mieux le connaître, vous priver de ce qui vous donnerait du courage. Vous voulez lutter contre vous-même — n'allez pas d'abord vous enchaîner les bras : armez-vous plutôt d'un bouclier protecteur et d'armes solides. Alors seulement vous serez en état de vérifier exactement ce que vous êtes, ce que vous valez et pouvez.

Et pour parler sans figure, vous ne sauriez vous rendre compte de ce que vous pouvez en matière de sobriété, si vous commencez par vous priver du secours, de la force et de l'énergie que vous donnerait votre adhésion à la Société de tempérance.

Je veux d'abord essayer...

Très bien ; mais si, essayant *seul*, vous alliez ne pas réussir ; si, marchant solitaire, vous alliez tomber... quel aide, quel stimulant auriez-vous pour vous relever et pour *essayer de nouveau* et sans relâche? ...

Vous vous direz : " J'ai essayé et je n'ai pas réussi ; je ne suis donc pas capable de renoncer à la boisson, c'est plus fort que moi. Il y a trop d'occasions, et je n'ai pas assez de courage. Continuons donc à faire comme auparavant. "— Voilà ce que vous direz, et cela, *du premier jour* où vous aurez manqué à votre engagement privé. Il vous aura été facile de manquer à un engagement secret ; y ayant forfait, il vous sera *difficile de le renouveler* : **un verre, un seul verre, un premier manquement,** et c'en sera fait de votre fameux **essai**. Dirai-je que vous serez heureux qu'il en aille de la sorte ? ... Ce sera en tout cas une conséquence inévitable de votre témérité à essayer de ne plus boire sans l'appui d'une promesse publique : conséquence que vous auriez dû prévoir, que vous avez peut-être en effet prévue, avec un secret et inavoué désir de la voir arriver le plus tôt possible... Et à présent que c'est arrivé, vous voilà satisfait ! Vous avez donné à votre volonté la facile assurance qu'elle a fait son *possible* et qu'elle *ne peut pas*. Donc, vivez en paix, buvez en entière sécurité : *c'est plus fort que vous ! !* ...

Je vais d'abord essayer...

Non. Ce qu'il faut *d'abord*, c'est vous engager *publiquement. Ensuite*, vous essaierez. Un engagement pris dans le secret a moins de puissance qu'un engagement public. Si déjà, en effet, vous vous méfiez de vous-même au point d'hésiter à promettre publiquement, de peur d'être infidèle, vous devez trouver dans votre fai-

blesse que cette hésitation vous montre à découvert, nc pas un motif de *craindre*, mais un motif de *croire* qu vous serez infidèle à votre engagement pris non plus à face d'une paroisse, mais en face de vous seul, et sa aucun caractère extérieur et solennel qui soit une sauve garde tout ensemble pour votre parole et pour votre hon neur. Oui, pour votre honneur, puisque c'est bien ce honneur que vous ne voulez pas compromettre. En effet le sentiment de votre honneur que vous aurez à mainte nir sans souillure, vous sera tout à la fois un puissant préservatif et un stimulant énergique à demeurer fidèle. Loin que votre engagement public compromette votre honneur, il le protègera.

Il est si tentant, voyez-vous, de manquer à une promesse faite à soi-même, dans le secret de la conscience ! Personne, sinon Dieu, n'en a été témoin . . . Il vous sera malheureusement facile d'enjamber cette promesse privée. Mais lorsque la tentation de boire vous placera tout à la fois en face de la boisson et en face de votre engagement public ; lorsqu'elle vous mettra en face du mauvais camarade vous sollicitant à boire et qu'elle vous montrera en même temps fixés sur votre conduite les regards de toute une paroisse témoin de votre promesse ; lorsque la tentation murmurera à vos oreilles ou à votre cœur des paroles troublantes, et qu'elle fera au même instant résonner dans votre conscience les paroles solennelles prononcées un jour devant vos concitoyens et qu'auront entendues mille oreilles — oh ! vous ne balancerez pas beaucoup ni longtemps : le choix sera bientôt fait, vous repousserez le démon tentateur, vous ne boirez pas, vous serez fidèle—grâce à votre promesse publique . . .

La CONCLUSION ? La voici. *Engagez-vous* TOUT D'ABORD, ENSUITE *vous essaierez, et vous verrez que vous aurez bien fait de promettre . . .*

Suprême Argument.

Pas le vôtre, cette fois ; mais le mien.

Ce n'est pas une objection—au contraire—c'est l'exposé des motifs les plus nobles et les plus propres à toucher un chrétien pour le décider à se ranger sous la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et d'abord, je proclame bien haut que c'est un sacrifice, un grand sacrifice que l'on s'impose en entrant dans la Société de tempérance.

C'est un grand sacrifice 1° parce qu'en y entrant on renonce volontairement et librement à une chose que parfois *on aime beaucoup ;* 2° parce qu'on s'engage à ne plus accepter de *traite* comme à n'en plus offrir ; et quand on sait les multiples circonstances où un détestable préjugé fait encore regarder la traite comme de rigueur, il faut bien reconnaître que celui qui y renonce s'engage à fouler aux pieds, en mille occasions, le *respect humain*, à s'affirmer homme de courage et d'énergie. C'est encore un grand sacrifice : 3° parce que bien souvent on s'est formé des *habitudes :* habitudes du coup du matin, du coup d'appétit etc. etc., habitudes devenues comme une seconde nature auxquelles on tient comme le *fumeur tient à sa pipe.* Or 4° d'avance on envisage tous ces renoncements, on pèse toutes les difficultés, et, après mûre réflexion, malgré tout on renonce à la boisson, entièrement et *pour la vie... Pour la vie !* c'est ce qui rend ce sacrifice vraiment *héroïque.*

Oui, elle est noble et héroïque la démarche de ces hommes venant au pied de l'autel promettre à Dieu, sur leur honneur, de garder la tempérance. J'ai vu un évêque verser des larmes devant ce spectacle. Il disait ensuite : " Voilà 400 hommes, intelligents, réfléchis, qui, sans être des buveurs, ne se sont jamais, jusqu'à présent, privés d'une boisson qu'ils aiment. Or ces hommes, sans

aucun respect humain, renoncent à cette boisson, pou toujours et en toute circonstance.— Eh ! bien, oui, ce est beau, cela est héroïque, et ces hommes sont des hom mes de foi. Oui, ces chrétiens, je le dis, font une grand chose, un grand sacrifice, digne d'être contemplé par l ciel et admiré des hommes."

Aussi bien est-ce avec le sentiment très vif de deman der un sacrifice ; avec la conscience très nette de fair appel à ce qu'il y a de délicatesse et d'héroïsme dan les âmes, partant, avec un certain trouble et une réell émotion que toujours, nous, missionnaires, nous deman dons ce sacrifice.

Mais si le sacrifice est grand, si les missionnaires ont conscience de la grandeur de l'acte qu'il demandent, d'un autre côté quels puissants motifs pour exiger un tel sacrifice et pour l'accomplir généreusement !

Ces motifs sont exprimés dans la formule d'engagement de la Société de tempérance. Après avoir promis de ne jamais faire usage de boisson, le récipiendaire ajoute : " Je le fais pour l'amour de Dieu ; pour mon salut et celui du prochain ; pour honorer la soif brûlante de Jésus en Croix ; pour réparer les péchés des malheureux ivrognes ; pour attirer les bénédictions du ciel sur ma famille. " Or, comme ces motifs sont tous d'*ordre surnaturel*, ils rendent dignes d'éternelle récompense les sacrifices des membres de la Société de tempérance.

Comment l'amour de Dieu est-il un motif d'entrer dans la Société de tempérance?

Aimer Dieu, c'est faire sa volonté, rechercher l'expression de ses désirs pour s'y conformer. Or, que Dieu veuille la Société (1) de tempérance et qu'il désire que tous en fassent partie, le fait est assez clairement mani-

(1) Je dis la *Société*, parce que la tempérance étant une vertu chrétienne, est déjà *obligatoire* pour tout enfant de Dieu.

festé par tant de paroles épiscopales qui se sont élevées dans ces derniers temps. Le Souverain Pontife tout dernièrement, ne bénissait-il pas avec amour les Sociétés de tempérance ? Que dis-je ! mais c'est Dieu lui-même qui manifeste que l'établissement de la tempérance est son œuvre. Oui, je le dis en toute vérité, ceux qui dans quelques années se remémoreront les commencements de la tempérance, seront émerveillés en constatant tout ce que Dieu aura fait, en l'an de grâce 1906, pour prêter main-forte aux missionnaires de la tempérance et pour favoriser l'établissement de la Société. Que de faits ! que d'événement tragiques et providentiels !... Oui, la Société de tempérance est vraiment l'œuvre de Dieu. Donc, en y entrant, on agit selon les désirs du Bon Dieu, on fait un acte d'amour de Dieu. Dieu ne dit pas : Je vous commande d'y entrer sous peine de péché. Il dit : Si vous m'aimez, prouvez-le-moi en agissant selon mon désir. Les hommes de cœur comprennent ce langage, ils y répondent en s'enrôlant avec générosité. Ce n'est pas eux qui diraient : " Après tout, je ne suis pas *obligé !* " Oh ! la froide et désolante parole. Obligé ! Mon ami, Dieu était-il *obligé* de vous sauver ? *Obligé* de souffrir et de mourir pour vous?... *Mais il vous aimait ! ! !*

De grâce, si vous n'entrez pas dans la Société de tempérance, ne couvrez pas votre manque de générosité de ce pitoyable motif que *vous n'êtes pas obligé.* Cette parole fait trop mal à entendre dans la bouche d'un homme que Dieu a aimé jusqu'à mourir pour lui, et elle vous convainc trop brutalement d'égoïsme.

Comment le salut du prochain est-il procuré par votre entrée dans la Société de tempérance ?

Par le bon exemple que vous donnez. Le bon exemple est tout puissant pour le bien comme le mauvais pour le

mal. Votre acte courageux et l'apostolat que vous exercez entraîneront à votre suite de pauvres ivrognes, pour qui la Société de tempérance deviendra, grâce à vous, la planche de salut. Ceux-là vous devront leur conversion et leur persévérance, et leurs familles béniront votre nom.

Comment la Société de tempérance procure-t-elle votre propre salut ?

Tout membre de la Société de la Croix se marque d'un signe de prédestination, parce qu'il se munit d'un moyen efficace de salut.

Ne prenant plus de boisson, il s'assure de ne jamais devenir un ivrogne, dont l'Esprit-Saint déclare qu'il n'y a pas de ciel pour lui. (GAL. V, 21).

Il n'aura pas la responsabilité terrible d'avoir abrégé sa vie en ruinant injustement sa santé ;

d'avoir dépensé un argent dont sa famille a besoin et auquel elle a un droit strict;

d'avoir donné à la Société des enfants infirmes, rachitiques, idiots et *vicieux*.

d'avoir chargé sa conscience de tous ces nombreux péchés, cortége inévitable de l'intempérance et de l'ivresse ;

de mourir abruti par la boisson, de *mourir sans le savoir*, de mourir sans sacrements.

Mais il aura, avec la tempérance, des moyens particuliers et des gages sérieux de salut.

Il aura le mérite de ses nombreux sacrifices. Si Dieu récompense un verre d'eau froide donné en son nom, de quel bonheur éternel ne récompensera-t-il pas la privation volontaire de mille verres de boisson que l'on se sera imposée par amour pour lui ?

Il aura le soutien de ces milliers de *Pater* et d'*Ave*, récités tous les jours par les membres de la Société.

N'aurait-t-il pas, en outre, contribué par son exemple, son zèle et ses conseils, à sauver son prochain ? Or celui qui sauve l'âme de son frère sauve la sienne propre. (Jac. V, 20)

Avec la tempérance viennent toutes les vertus, dont le ciel est le couronnement.

Enfin, il aura chez lui la croix, signe de notre salut et gage du sien, consolation de ses regards mourants et espoir de son âme défaillante, si, durant sa vie, il lui a été fidèle.

Cet autre motif : — Pour honorer la soif brûlante de Jésus en croix, n'est-il pas un motif bien propre à toucher un cœur de chrétien ?

Certes, à lui seul il devrait suffire. Depuis trois heures Jésus suspendu à la croix par ses affreuses blessures, est dévoré, consumé par une fièvre brûlante ; ses lèvres desséchées demandent enfin un peu d'eau...Les bourreaux leur présentent, avec dérision, un hideux mélange de vinaigre et de fiel.

Ah ! divin Sauveur, nous refuserions, par égoïsme et pour ne pas nous priver d'une fatale liqueur, d'honorer cette soif horribie endurée par amour pour nous ! et " ce serait par les sensualités d'une liqueur enivrante que le chrétien prétendrait achever dans sa chair ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ ? " (1).......

Ah ! Jésus abreuvé de fiel de vinaigre, ayez pitié de nous, nous voulons être tempérants par amonr pour vous !

Que penser du quatrième motif : Pour réparer les péchés des malheureux ivrognes ?

Qu'il doit être bien puissant, surtout sur des cœurs de femmes, faits de délicatesse et de dévouement. Le cœur de la femme mieux que celui de l'homme a l'intelligence

(1) *La Tempérance, mai, p. 16*

de la grande loi de l'expiation et de la réversibilité mérites. Une femme que ce motif trouverait insensi serait bien à plaindre.

Que dire du dernier motif : Pour attirer les bénédictio du ciel sur ma famille ?

Il exprime une vérité d'expérience, à savoir que Di bénit les foyers où trône, respectée et vénérée, la cro de tempérance.

Avec la croix entrent au foyer la joie, l'aisance, vertu, le bonheur. Mille faits sont là, mille voix s'élè vent pour le proclamer. L'abbé Mailloux, dans son bea livre sur la tempérance, parle longuement sur cette vér té, et cite de nombreux exemples à l'appui. De nos jour encore, les familles qui reçoivent la croix de tempéranc commencent déjà à en ressentir les heureux fruits et bénissent le jour où elles ont placé cette croix au foyer.

Entrez-vous ?—Oui !

1° Qu'est-ce que la Société de Tempérance ?

C'est la réunion des citoyens sérieux, de l'élite de chaque paroisse, de tous les hommes de cœur.

2° Pourquoi l'appelle-t-on aussi : Société de la Croix ?

Parce que l'on confie la croix à ceux qui entrent dans la Société. La croix devient leur arme, leur force, leur encouragement, leur consolation, leur étendard, le signe et le gage de leur triomphe.

3° Quel est le but de la Société ?

Combattre. La Société veut écraser le hideux démon de l'imtempérance et de l'ivrognerie, le chasser du sol canadien, arracher à cette être infernal les âmes et les corps de nos malheureux compatriotes.

4° Par quels moyens la Société va-t-elle atteindre un but si noble ?

Par la bonne volonté et la générosité de tous ses membres, qui s'engagent, pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, à ne plus boire aucune boisson forte, sauf sur l'ordre du médecin ; à ne plus offrir de boisson ; à n'en plus accepter.

5° Quel sera le résultat de ce généreux sacrifice ?

Magnifique ! dans beaucoup de familles il sera économisé au bas mot cent piastres par année, qui auparavant étaient dépensées en *petits coups*. Les mères et les épouses sécheront leurs larmes ; les enfants seront mieux nourris et mieux habillés ; la maison sera mieux tenue ; la joie brillera sur toutes les figures ; la santé du père sera meilleure ; il s'enrichira peu à peu ; une sainte allégresse règnera dans toute la paroisse ; Monsieur le curé sera heureux du bonheur de ses paroissiens, il rendra des actions de grâces au ciel ; le bon Dieu sera content, et il vous comblera de bénédictions ici-bas et dans son beau Paradis.

6° Quels sont ceux qui doivent entrer dans la Société de la Croix ?

1° Ceux qui ne boivent pas ;—2° Ceux qui sont portés à boire ;—3° Ceux qui boivent.

Ceux qui ne boivent pas, afin de donner un bel exemple aux autres, et de travailler efficacement à détruire l'intempérance autour d'eux.

Ceux qui sont enclins à boire, afin de trouver dans la Société un frein à leur mauvaise tendance.

Ceux qui boivent, afin de cesser de boire.

7° Pour qui est donc la Société de Tempérance ?

Pour tous les citoyens qui aiment Jésus-Christ et leu patrie. Pour tous les hommes qui ont de l'intelligenc et du cœur dans la poitrine. Pour vous, mon ami, qu que vous soyez.

Entrez-vous dans la Société?

Oui ! !



TABLE DES MATIÈRES.



